

Les ELUS de l'Opposition UNIS pour TRESSERVE



**Christian
ROUSSEL**

Conseiller
municipal

Conseiller
Grand Lac

Membre des commissions :

- Qualité de vie (Tresserve)
- Appel d'offres (Tresserve)
- Travaux (Tresserve)
- Tourisme (Grand Lac)
- Economie (Grand Lac)
- Finances (Grand Lac)



**Marie-
Christine
FIARD**

Conseillère
municipale

Membre des commissions :

- Qualité de vie (Tresserve)
- Urbanisme (Tresserve)
- Mobilité (Grand Lac)
- Tr. Ecologique (Grand Lac)



**Nicolas
PETIT**

Conseiller
municipal

Membre des commissions :

- Vie scolaire (Tresserve)
- Travaux (Tresserve)
- Habitat (Grand Lac)
- Agriculture (Grand Lac)



**Bénédicte
JEGOU**

Conseillère
municipale

Membre des commissions :

- Urbanisme (Tresserve)
- Urbanisme (Grand Lac)
- Valor. déchets (Grand Lac)

EDITO des ELUS Unis pour Tresserve

Chères Tresserviennes, chers Tresserviens,

Vous avez été près de 40% à nous accorder votre confiance lors des élections municipales de mars 2020 permettant l'élection de 4 conseillers municipaux d'opposition et d'un conseiller intercommunal siégeant à Grand Lac. Merci à vous.

Nous nous étions engagés lors de notre campagne à informer **l'ensemble des Tresserviens** de nos actions, de la vie municipale et des projets menés par la commune. Ce premier Bulletin d'information naît de cette volonté de **continuer à agir avec vous, pour vous tous**, dans un état d'esprit responsable et constructif.

Malgré la COVID qui a marqué cette année 2020, nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

ACTU

Pôle commercial et de santé Un projet... plusieurs zones d'ombre

L'affaire est pliée. Les conseillers municipaux de la majorité viennent de désigner celui qui réalisera le projet phare du centre bourg sur le terrain communal derrière la boulangerie. Le lauréat est... LOSCHI Promotion. Mais des interrogations demeurent.

Un seul projet a été retenu sur les trois projets d'architectes qui ont candidaté. Nous ne l'avons pas voté car **nous estimions prématuré d'acter un projet unique**, alors que des évolutions et modifications étaient nécessaires afin de se conformer aux attentes des Tresserviens et des commerces locaux.

Une différence de 245.000 € pour le budget communal

Le candidat retenu, Loschi Promotion, offre 300.000 € pour l'achat du terrain communal de 1911m² contre 545.000 € pour le cabinet Faure-Lean, choisi en 2ème position et 440.000 € pour la 3ème offre. **Un tel écart n'aurait-il pas mérité qu'on approfondisse au moins deux de ces projets ?**

Incertitude sur le devenir de la placette et de la Marmotte Gourmande

Aucune des esquisses n'intègre l'actuelle boulangerie avec le nouvel espace commercial envisagé à l'arrière, « variante » pourtant suggérée au cahier des charges. **Que va donc devenir la terrasse, aujourd'hui cœur de vie et âme de ce centre bourg ?**

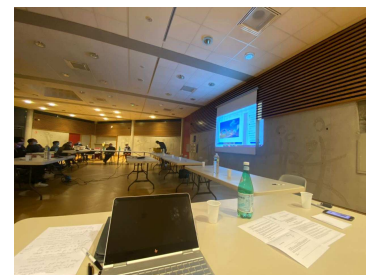
La boulangerie « La Marmotte gourmande » a également signifié son refus d'intégrer le nouveau projet qui ne tient pas compte de ses besoins spécifiques. **Nos boulangers risquent donc à terme de quitter Tresserve.**

Nous avons écrit au maire et aux conseillers pour leur suggérer de faire évoluer les deux projets arrivés en tête, avec présentation par leurs architectes respectifs.

Cette adaptation et mise en concurrence AVANT tout vote, auraient permis d'obtenir les meilleures conditions et la certitude d'un projet répondant le mieux possible à toutes les attentes. Nous n'avons pas été entendus. Le Maire a exclusivement demandé de voter « pour un projet architectural » alors que sa fonctionnalité est tout autant primordiale : besoins spécifiques des commerces, stationnement suffisant en surface, contraintes de terrain, dangerosité des sorties sur routes très fréquentées etc...).

Dans sa délibération, le conseil municipal a donné au Maire « **tout pouvoir pour engager des négociations sur les détails liés au projet** ».

Les lignes pourront-elles encore bouger ?



Nos premiers pas dans la vie municipale

Dès notre premier conseil municipal, en mai 2020, nous avons réaffirmé notre volonté d'être force de proposition auprès de la majorité municipale pour construire ensemble l'avenir de Tresserve.

Cependant, mis à part les convocations officielles aux Commissions et aux conseils municipaux, **nous n'avons reçu aucune information ou sollicitation en provenance du maire.**

En guise de formulaire d'accueil, dès le 1er conseil, il a été demandé de voter, un Règlement Intérieur flambant neuf. Les nouveaux élus n'ont pas eu le temps de se familiariser avec leurs nouvelles fonctions et de voter en connaissance de cause. Alors que dans la plupart des communes, ce Règlement Intérieur n'est adopté que dans les 6 mois du nouveau mandat.

Par ailleurs, le mode de fonctionnement a changé :

La périodicité du conseil municipal, auparavant mensuelle est désormais fixée « au minimum une fois par trimestre ». Nous avons trouvé **le trimestre très élastique** puisqu'aucun conseil municipal n'a été convoqué entre le 10 juillet 2020 et le 26 novembre 2020 !

La consultation des dossiers préparatoires n'est possible que **3 jours avant le vote** en conseil municipal et les conseillers ont été rappelés à leur « devoir de discrétion ». Nous nous le tenons pour dit !

A Grand Lac, nous sommes présents **dans toutes les commissions**. Les sujets intercommunaux y sont traités dans un esprit d'ouverture et d'échanges très enrichissants.

Quand les confinés ne sont pas là, les castors dansent



d'être abattu par sécurité.

Faut-il protéger le dernier saule restant sur la plage ?

Nous avons interrogé France Nature Environnement qui répond : « Vous pouvez raisonnablement protéger l'arbre dont vous parlez avec du grillage sans menacer pour autant les ressources alimentaires du castor. Il y a des saules plus jeunes et placés à des endroits moins "dérangeants" pour les activités humaines où il pourra puiser ». Nous avons transmis ces consignes en mairie. **Ronger, oui, mais avec modération quand même !**

On les croyait cantonnés au canal de Savières ! Les castors n'ont pas eu besoin d'une attestation pour venir à Tresserve. Leur appétit de lignivore a valu à un des rares saules pleureurs de la Plage nord du Lido

Quand LIDO et bd Charcot font figure de dépotoirs



Fréquentation accrue et incivilités grandissantes, expliquent en partie ce qui suit.

Plages, parking et abords du Lido ont été fleuris de débris cet été.

Le paroxysme a été atteint lorsque des poubelles, stockées à l'arrière du restaurant (fermé cette année), ont débordé d'immondices.

Nous avons saisi Grand lac et le maire de Tresserve qui en est vice-président. Ce signalement fut suivi d'effets.

Néanmoins depuis le ramassage des immondices à la fin août, le non-naturel est revenu au galop puisque de nombreux déchets souillent à nouveau les parkings des restaurants du boulevard Charcot.

Hôteliers et restaurateurs font pourtant régulièrement part de leur incompréhension face aux incivilités et surtout au manque d'entretien qui prévaut sur ce secteur hautement touristique.

Et pour la Riviera des Alpes cela fait désordre !

Un marché avec produits locaux et/ou bio à Tresserve



L'installation d'un marché bio et/ou local, plébiscité par les Tresserviens, figurait parmi les principales propositions du programme électoral d'Unis pour Tresserve.

La majorité municipale a annoncé sa volonté de **concrétiser ce projet**, décision que nous saluons puisqu'elle répond aux attentes des habitants de notre commune, soucieux de consommer des produits de qualité, locaux et de préférence bio.

La commission Qualité de Vie, à laquelle nous participons activement, aura pour mission de trouver des producteurs mais aussi de choisir le lieu et le créneau hebdomadaire les plus adaptés.

Vous pouvez d'ailleurs nous **suggérer des producteurs locaux ou bio**, susceptibles d'être intéressés pour participer au marché de Tresserve : maraichers, viticulteurs, fromagers, bouchers, charcutiers, fleuristes, apiculteurs

Vous pouvez suivre Unis pour Tresserve sur
unispourtresserve.fr | facebook.com/unispourtresserve

Pour toute suggestion ou demande, envoyez-nous un mail à : unispourtresserve@gmail.com

Contacts téléphoniques : 06.24.78.61.08 (CR) | 06.10.25.66.94 (MCF) | 06.75.94.41.39 (NP) | 06.81.10.82.54 (BJ)